

Produit spécifique de traçage des terrains de sport



Liquide à diluer
Biodégradable



SPORTTRACE®

COULEUR

Très concentré en pigments



meac

L'innovation plein champ

SPORTRACE® COULEUR

Fiche technique



Présentation produit

SPORTRACE®COULEUR est une peinture à base d'un copolymère acrylique en dispersion aqueuse destinée aux traçages des lignes de jeu des terrains de sports engazonnés et stabilisés.

C'est un produit qui a un excellent pouvoir couvrant. SPORTRACE®COULEUR est fabriqué en France.

Identification du produit

• Composition

	SPORTRACE® BLEU	SPORTRACE® ROUGE	SPORTRACE® VERT	SPORTRACE® JAUNE
Charges Minérales	48%	44%	50%	46%
Pigments et Titane	10%	20%	9%	10%
Extrait sec	57%	56%	57%	56%
Liant <small>(copolymère acrylique)</small>	3,5%	3,1%	3,6%	3,4%

- pH : compris entre 8,2 et 9 ,2.
- Densité : 1,5.
- Diluant : eau.
- Séchage à 20° C et à 65 % d'humidité relative : 20 minutes
Hors pluie : 1 heure.
- Aspect du film sec : mat.
- Nuances : livré en rouge, vert, bleu ou jaune.
- Conditionnement : bidon de 15 kg.
- Conservation : 1 an en emballage d'origine.
- Point éclair : néant.
- Réversible au gel.

Mode d'action

- SPORTRACE®COULEUR a un bon pouvoir opacifiant (mouillage parfait du brin d'herbe).
- SPORTRACE®COULEUR est sans risque pour les gazons (non défoliant, sans action désherbante).
- SPORTRACE®COULEUR est microporeux, (permet la respiration du gazon et la photosynthèse).
- SPORTRACE®COULEUR a une bonne résistance en cas de pluie.

SPORTRACE®COULEUR
ne contient que 0,3 g de COV*/litre

Application

- MATERIEL : machines traçuses à pression ou à rouleaux.
- DILUTION : de 4 à 8 fois son volume d'eau selon les performances recherchées et la nature du support.
- APPLICATION : bien homogénéiser le produit avant l'application.
- NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau chaude de préférence, aussitôt après l'emploi et périodiquement avec notre produit d'entretien spécifique Sportclean.

Le séchage de l'herbe conditionne la bonne tenue de la peinture. Il est donc indispensable, avant toute application, d'avoir procédé à la coupe du gazon, minimum 24 heures avant. En cas d'humidité excessive, limiter l'eau dans le mélange.

Hygiène et sécurité

SPORTRACE®COULEUR est un produit en phase aqueuse non inflammable.

Norme AFNOR NF T 36-005 (Classification des peintures, vernis et des produits connexes)

Famille 1 : peinture et vernis

Classe 7 : vinyliques, acryliques et copolymères

Rubrique B2 : acryliques et copolymères en phase aqueuse.

Fiche de données sécurité disponible sur le site www.quickfds.fr

Respect de l'environnement

- SPORTRACE®COULEUR s'inscrit dans la démarche du développement durable et du respect de l'environnement. Ainsi il respecte en tout point les gazons et n'a pas d'effet indésirable pour les utilisateurs, les joueurs, les terrains et les nappes phréatiques.
- SPORTRACE®COULEUR est biodégradable.
- SPORTRACE®COULEUR est conditionné en bidons PEHD recyclables.
- SPORTRACE®COULEUR ne contient ni solvant, ni substance dangereuse.

* COV : valeur limite pour ce produit (cat.A/i) : 140 g/l.
Un plus pour l'environnement, SPORTRACE®COULEUR ne contient que 0,3 g /litre.



MEAC

L'innovation plein champ